

ser les foins, rassembler les pailles des champs, nettoyer les chemins et les allées des jardins, pour épierrer la surface des labours et pour unir le sol des terrains avant et après les semailles.

Un rateau est composé de plusieurs dents parallèles, fixées à une traverse, à laquelle s'adapte un manche; ces dents sont de fer ou de bois, droites, ou tant soit peu courbées, plus ou moins pointues, longues et espacées; la traverse et le manche sont ordinairement de bois, dans les rateaux de jardin le manche est perpendiculaire à la traverse qui po te les dents, et oblique dans ceux des champs pour ramasser le foin, ce qui permet à l'ouvrier de suivre une place vide et de rassembler le foin non devant lui, mais à côté de lui.

Tombereau.

Le tombereau est une voiture destinée particulièrement à transporter du fumier, de la terre, du sable, des pierres &c., il consiste dans une cage ou boîte en planche, mise en équilibre sur un essieu passé dans deux roues; cette boîte repose en avant sur une traverse prise dans le card ou elle est retenue par un crochet ou cheville, pour l'empêcher de se renverser dans le trajet; lorsque le tombereau est rendu à sa destination, on dégage le crochet ou la cheville et il renverse sa charge sans trouble.

Van.

Le van est en usage en Canada; toute la différence qu'il a avec celui d'Europe, c'est qu'il est fait d'une planche mince au lieu d'osier, sa forme est la même, c'est-à-dire en coquille, avec deux anses; on s'en sert pour séparer des grains la poussière, les pailles, les ordures et autres corps étrangers qui s'y trouvent mêlés; l'arrière du van est un peu élevé et courbé en rond et son creux diminue insensiblement jusque sur le devant.

Pour s'en servir utilement il faut agiter d'une certaine manière le grain qu'on a mis dedans, et employer, dans ce mouvement, un tour de poignet et de genoux que l'adresse naturelle et l'habitude seule peuvent donner; on en détache et fait sortir avec la main les corps étrangers qu'il contient.

On fait avec du carton des vans pour nettoyer les petites graines potagères ou de fleurs, ainsi que d'autres plantes.

DEFRICHEMENTS.

Le mot s'étend dans ce pays-ci, de la conversion d'une terre en bois de bout en une terre labourable; ainsi abattre une forêt; mettre en valeur des landes, des bruyères, des moissons et les convertir en terres labourables, c'est défricher.

Bois debout.

Les défrichements des terres en bois debout ont été faits bien inconsidérément dans ce pays, par les premiers colons; ils n'ont pas laissé un seul arbre, un bosquet pour respirer le frais et abriter leurs animaux; leurs descendants ont suivi ce mauvais exemple et sont réduits de nos jours à aller chercher à cinq à six lieues et même plus, les bois nécessaires à leur exploitation; dans peu, sans doute, la législature les forcera à faire des plantations

dans les parties incultes de leurs terres que leurs pères ont si inconsidérément dégarnies de leur unique production.

Puisseient leurs descendants être plus prudents dans l'ouverture ou le défrichement des terres; et laisser ça et là quelques arbres le long des routes et une bonne lisière de bois dans la profondeur de leurs terres pour subvenir à leurs besoins.

Les Américains nos voisins nous donnent l'exemple d'un défrichement plus judicieux que celui de nos devanciers; ils commencent par couper les broussailles et crouter les gros arbres en enlevant une partie de leur écorce. Ils les laissent sécher sur pied, sèment à l'entour de leurs troncs et se procurent dès la première année des moyens de subsistance que nos ancêtres n'obtenaient qu'au bout de plusieurs années.

Suivez cette manière d'ouvrir les terres, jennes Canadiens, et vous n'aurez pas autant de répugnance à vous y livrer, quand vous serez certains que des la première année, la terre fournira à vos plus pressants besoins, sans vous extenuer; laissez croître les plus beaux arbres le long des routes et des lignes, de distance en distance; ne les coupez point dans les sols pierreux et stériles, vous les trouverez bien par la suite; n'en débarassez pas le bord des rivières, ils les préserveront des déboulis, que la crue des eaux occasionne; n'en dégarnissez pas les côtesaux ils abritent les plaines; laissez en épars par-ci par là dans vos champs, ils détournent la foudre de vos demeures; ne vous pressez pas d'abattre ces productions majestueuses et utiles à moins que vous ne soyez assurés d'être amplement dédommagés des sueurs que vous répandez dans cette pénible et longue entreprise.

Faites-vous des cabanes temporaires dans le commencement et au bout de quelques années, employez ces arbres que vous avez croutés à vous faire des demeures pour vous et vos animaux. Ils seront incorruptibles, en raison de leur adoucement.

Bruyères.

Si le sort ne vous donne à cultiver que des terres de bruyère, de perdez pas courage; car si elles vous donnent peu de profit, elles n'exigent point un travail pénible. La terre est une bonne mère, qui nourrit ses enfants, pour peu qu'ils soient laborieux.

Les terres de bruyère consistent dans un mélange de sable et de débris de végétaux; on les regarde ordinairement comme stériles, quoiqu'il soit possible d'en tirer parti; elles sont rares dans le Bas-Canada. Comme elles ne produisent que des broussailles, leur défrichement est assez facile, ainsi que leur culture.

On arrache les plus grosses touffes de bruyère, de genets, de joncs, et autres plantes, à la pioche; on en fait des composts, mêlés avec de la cendre des gazons et les plantes qu'on tire du fond de l'eau, que l'on trouve ordinairement dans les bas fonds; aussitôt que l'on a défriché une certaine étendue de terrain, on y sème de l'avoine, parce qu'elle vient bien dans tous les défrichements; l'année suivante on fait un nouveau défrichement, dans lequel on sème de l'avoine, et dans le premier défrichement des